



Nom de l'établissement:

Nom du/de la prestataire:

Type d'offre:

Appartement de vacances (agritourisme/oenotourisme)

## Contrôle de Qualité d'Agritourisme 2018

### Auto-déclaration

#### Exemple:

Exemple de critère obligatoire	obligatoire		X		
Exemple de critère optionnel	optionnel	1		X	Mesures X à prendre d'ici le 01.01.2014

### 1. Général

#### 1.1. Situation / accessibilité

Accès en voiture garanti	obligatoire				
Signalisation / envoi du chemin d'accès / informations claires quant à la localisation	obligatoire				
Possibilité de se parquer (voiture)	obligatoire				
Garage	optionnel	1			
Garage/parking pour vélo	optionnel	1			
Service de transport depuis la gare ou l'arrêt de bus le plus proche (contre défraiement)	optionnel	2			

#### 1.2. Bâtiments

Bâtiments en bon état / image soignée	obligatoire				
Production d'énergie renouvelable (panneaux solaires, pompe à chaleur, chauffage avec pellets de bois)	optionnel	2			

#### 1.3. Aménagement extérieur (fixe)

L'extérieur est propre et bien rangé	obligatoire				
Zone fumeur à l'extérieur avec cendrier	obligatoire				
Tout l'équipement extérieur est propre et en bon état (chaises, tables, jouets)	obligatoire				
Jardin (plantes aromatiques, fruits ou légumes)	optionnel	2			
Décoration florale / de saison	optionnel	2			
Les meubles extérieurs répondent à des critères de durabilité (sans publicité, respectueux de l'environnement, meubles régionaux, etc.)	optionnel	2			

# Contrôle de Qualité d'Agritourisme 2018

## Auto-déclaration

			----- à remplir par le/la prestataire -----		
	Critères (obligatoire/optionnel)	Nombre de points possibles	atteint	pas (encore) atteint	Si pas (encore) atteint: Quels sont les points à améliorer? Quand est-ce que je les aurai atteints?
Pelouse/gazon	optionnel	1			
Aire de grillade à l'extérieur avec possibilité de s'asseoir	optionnel	1			
Accès au jardin pour les hôtes / balcon	optionnel	1			
Piscine/pataugeoire	optionnel	1			
Autre offre (à préciser svp.):	optionnel	1			

1.4. Exploitation agricole (ferme)					
Exploitation répond aux prestations écologiques requises, IP Suisse ou Bio Suisse	<b>obligatoire</b>				
1-2 espèces animales	optionnel	1			
3 espèces animales ou plus	optionnel	3			
Vente directe /agriculture contractuelle de proximité (ACP)/ leasing	optionnel	2			

1.5. Traitement des déchets					
Traitement écologique des déchets	<b>obligatoire</b>				
Le /la prestataire prend en charge le transport des déchets au point de collecte des déchets	<b>obligatoire</b>	2			
Utilisation de produits de nettoyage facilement biodégradables	optionnel	2			
Formation à l'interne / cours de sensibilisation sur le traitement des déchets	optionnel	1			
Papier recyclé (toilettes/ménage)	optionnel	1			

Résultat "Général" (min. 7 sur 29 points optionnels)

Nombre de points obtenus:

2. Sécurité					
Prévention des incendies (respect de la législation)	<b>obligatoire</b>				
Respect de la législation concernant l'hygiène des denrées alimentaires	<b>obligatoire</b>				
Prévention des accidents (respect de la législation)	<b>obligatoire</b>				
Respect des consignes de sécurité relatives à l'offre	<b>obligatoire</b>				
Assurances nécessaires contractées	<b>obligatoire</b>				

3. Qualité de l'expérience					
3.1. Expérience à la ferme					

# Contrôle de Qualité d'Agritourisme 2018

## Auto-déclaration

			----- à remplir par le/la prestataire -----		
	Critères (obligatoire/optionnel)	Nombre de points possibles	atteint	pas (encore) atteint	Si pas (encore) atteint: Quels sont les points à améliorer? Quand est-ce que je les aurai atteints?
Exploitation viticole : visite de l'exploitation, dégustation possible	obligatoire				
Ferme: Participation /partage du quotidien de la vie de la ferme sur demande (dans les limites des exigences de la production et en fonction des désirs des hôtes).	obligatoire				
Possibilité de s'occuper des animaux de rente ou d'avoir un contact avec eux (dans les limites des exigences de la production)	optionnel	2			
<b>3.2. Qualité de l'expérience de toutes les offres</b>					
Accueil des hôtes et salutations de départ par le/la prestataire ou un membre de son équipe	obligatoire				
Petits animaux que l'hôte peut caresser (lapins, etc.)	optionnel	2			
Transmettre les traditions et coutumes locales	optionnel	1			
Boisson de bienvenue	optionnel	2			
Hôtes réguliers mis à l'honneur	optionnel	1			
Possibilité d'amener son propre animal domestique	optionnel	1			
Vente directe des produits de sa ferme/vente directe des produits de son exploitation viticole	optionnel	2			
Vente des produits de fermes environnantes	optionnel	2			
<b>3.3. Activités</b>					
Jeux pour enfants et adultes à disposition	obligatoire				
Propositions d'activités en cas de mauvais temps	obligatoire				
Location de vélo (à la ferme, dans les environs)	optionnel	1			
Possibilité de faire de l'équitation (avec équipement de sécurité)	optionnel	2			
Wellness (jacuzzi, sauna, bain de petit lait, etc.)	optionnel	1			
Une activité organisée par semaine (excursion; soirée grillade, soirée jeux etc. )	optionnel	2			
Offre de cours pour les hôtes	optionnel	1			
Jouets pour l'extérieur (min. 3)	optionnel	2			
<b>Résultat "Qualité de l'expérience" (min. 4 sur 22 points optionnels)</b>					
<b>Nombre de points obtenus:</b>					
<b>4. Informations aux hôtes</b>					
Réponse aux questions des hôtes (dans les 48h.)	obligatoire				
L'hôte applique les prix publiés	obligatoire				

# Contrôle de Qualité d'Agritourisme 2018

## Auto-déclaration

			----- à remplir par le/la prestataire -----		
	Critères (obligatoire/optionnel)	Nombre de points possibles	atteint	pas (encore) atteint	Si pas (encore) atteint: Quels sont les points à améliorer? Quand est-ce que je les aurai atteints?
Informations sur les activités et manifestations dans la région	obligatoire				
Informations sur les offres agritouristiques et de la région	obligatoire				
Cartes pédestres, horaires des transports publics ; s'il y a lieu accessibilité des transports publics, cartes de pistes cyclables	obligatoire				
Les règles de l'établissement sont affichées ou sont transmises oralement	obligatoire				
Affichage des numéros de téléphone des services d'urgence	obligatoire				
Information / visite de l'exploitation	obligatoire				
Quotidien local	optionnel	1			
Livre d'or	optionnel	1			
Brochures /livres à disposition sur la région, la faune et la flore locales ou l'agriculture	optionnel	2			
<b>Résultat "Information aux hôtes" (min. 1 sur 4 points optionnels)</b>					
<b>Nombre de points obtenus:</b>					

### 5. Espaces communs

#### 5.1. Equipement général

Propreté générale - toutes les pièces sont propres et aérées	obligatoire				
Si ouvert à l'année: pièces peuvent être chauffées	obligatoire				
Eclairage et aération suffisants dans toutes les pièces	obligatoire				
Toutes les installations fonctionnent	obligatoire				
Possibilité de laver et de sécher son linge	obligatoire				
Emplacement prévu pour chaussures et habits	obligatoire				
Matériel de 1er secours	obligatoire				
Radio	obligatoire				
TV	optionnel	1			
Connexion internet (contre paiement)	optionnel	1			
Utilisation du téléphone du/de la prestataire (contre paiement)	optionnel	1			
Utilisation de la machine à laver (contre paiement)	optionnel	1			

#### 5.2. Aménagement intérieur

Equipement approprié ; en adéquation avec le type d'offre; pas de meuble en plastique à l'intérieur	obligatoire				
---	-------------	--	--	--	--

# Contrôle de Qualité d'Agritourisme 2018

## Auto-déclaration

		----- à remplir par le/la prestataire -----			
		Critères (obligatoire/optionnel)	Nombre de points possibles	atteint	pas (encore) atteint
					Si pas (encore) atteint: Quels sont les points à améliorer? Quand est-ce que je les aurai atteints?
Petite attention de bienvenue pour les hôtes	obligatoire				
Une place assise pour chaque hôte (cuisine et salon)	obligatoire				
Aspirateur	optionnel	1			
<b>5.3. Schlafbereich</b>					
Qualité des lits et de la literie en bonne adéquation avec l'offre	obligatoire				
Hébergement prêt à recevoir les hôtes à l'heure prévue de leur arrivée	obligatoire				
Literie (de couleur/motif homogène) à disposition par chambre	obligatoire				
Eclairage de nuit/ Sortie de secours	obligatoire				
Une penderie ou armoire dans chaque chambre à coucher	obligatoire				
Nombre suffisant de ceintres	obligatoire				
Pour chaque lit une table de nuit ou une tablette ainsi qu'une lampe de chevet (excepté pour les lits superposés)	obligatoire				
Corbeille à papier	obligatoire				
Séjour et chambre à coucher séparés	obligatoire				
Possibilité de rendre la chambre sombre (volets, rideaux ou stores)	obligatoire				
Radio-réveil	optionnel	1			
Literie de grande qualité (fibres naturelles)	optionnel	1			
Sommier de haut standing	optionnel	2			
Matras de haute qualité ou anti-allergique	optionnel	2			
Un siège par lit	optionnel	2			
Miroir dans la chambre	optionnel	1			
Lits faits à l'arrivée des hôtes	optionnel	2			
<b>5.4. Sanitaires</b>					
Bain/douche/WC à l'étage: utilisé seulement par les hôtes ou au maximum deux autres personnes de la famille du prestataire	obligatoire				
Bain/ douche /WC propres et en état de marche (y compris eau chaude)	obligatoire				
Essuie-mains propres / éventuellement essuie-mains en papier	obligatoire				
Surface de rangement suffisante	obligatoire				

# Contrôle de Qualité d'Agritourisme 2018

## Auto-déclaration

		----- à remplir par le/la prestataire -----			
	Critères (obligatoire/optionnel)	Nombre de points possibles	atteint	pas (encore) atteint	
Système d'aération en état de marche	obligatoire				
Eclairage suffisant	obligatoire				
Poubelle	obligatoire				
Linge de bain disponible	obligatoire				
Camps pour enfant: un espace pour la sphère intime par enfant (une armoire / tiroir par enfant)	obligatoire				<b>ATTENTION</b> : pour les camps de vacances, il est nécessaire de respecter les directives cantonales en matière de protection de la jeunesse. Informations complémentaires auprès d'Agritourisme Suisse.
Prise pour rasoir/sèche cheveux (avec adaptateur UE)	obligatoire				
Tapis de bain lavable	optionnel	1			
Tabouret	optionnel	1			
WC supplémentaire	optionnel	1			
WC double touche	optionnel	1			
WC et douche/bain séparés	optionnel	1			
Foehn/sèche-cheveux pour les hôtes	optionnel	1			
<b>Résultat "Espaces communs" (min. 5 sur 22 points optionnels)</b>					
<b>Nombre de points obtenus:</b>					

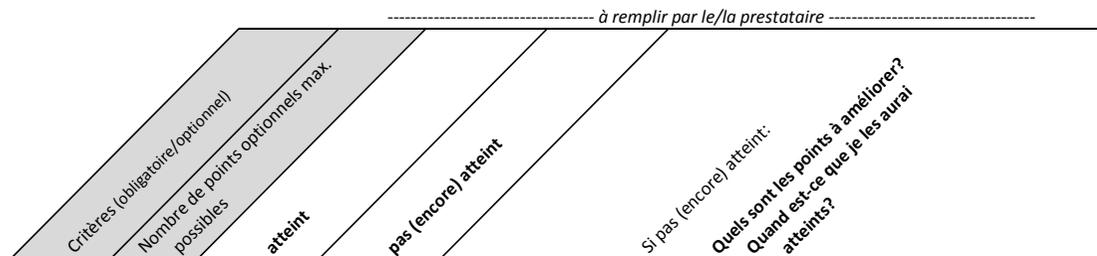
## 6. Alimentation

### 6.1. Critères si offre de repas

Repas confectionnés principalement avec des produits régionaux et de saison (produits de son exploitation, produits de proximité)	obligatoire				
HACCP/concept d'auto-contrôle	obligatoire				
Salle à manger pour les hôtes	obligatoire				
Pas d'emploi de vaisselle jetable	obligatoire				
Offre de repas sur demande	optionnel	1			
Produits importés labellisés commerce équitable (par ex. thé, café)	optionnel	2			
Panier-repas	optionnel	2			
Plats typiques et traditionnels de la région (en fonction des saisons)	optionnel	2			
Repas végétarien sur demande	optionnel	1			
<b>Résultat "repas" (min. 2 sur 8 points optionnels)</b>					
<b>Nombre de points obtenus:</b>					

# Contrôle de Qualité d'Agritourisme 2018

## Auto-déclaration



6.2. Critères pour la cuisine (un appartement doit obligatoirement disposer d'une cuisine)		à remplir par le/la prestataire			
Critères (obligatoire/optionnel)	Nombre de points optionnels max.	atteint	pas (encore) atteint	Si pas (encore) atteint: Quels sont les points à améliorer? Quand est-ce que je les aurai atteints?	
Frigo avec espace de congélation ou frigo et congélateur	obligatoire				
Possibilité de cuisiner en adéquation avec l'offre	obligatoire				
Possibilité de s'asseoir (dans chambre à manger ou cuisine)	obligatoire				
Surface de travail de taille raisonnable	obligatoire				
Espace de rangement pour denrées alimentaires	obligatoire				
Linges de cuisine / casseroles et ustensiles de cuisine en qualité et en quantité suffisante	obligatoire				
Taille de la table et nombre de sièges suffisant pour le nombre d'hôtes	obligatoire				
Espace de rangement en adéquation avec le nombre de personnes	obligatoire				
Vaisselle non endommagée et en quantité suffisante	obligatoire				
Aménagement pour enfants (siège pour enfant, vaisselle pour enfants)	obligatoire				
Matériel de nettoyage /produits de nettoyage (au minimum disponible pour demande)	obligatoire				
Machine à café ou cafetière	obligatoire				
Bouilloire	obligatoire				
Fer et planche à repasser à disposition sur demande	optionnel	1			
Possibilité de cuisiner au four (pâtisserie)	optionnel	2			
Four à micro-onde	optionnel	1			
Assaisonnement, épices de base	optionnel	1			
Machine à laver la vaisselle	optionnel	1			
<b>Résultat "cuisine" (min. 2 sur 6 points optionnels)</b>					
<b>Nombre de points obtenus:</b>					